

“ La réponse que j'ai à donner est celle-ci : Mgr Langevin a parfaitement le droit d'être satisfait du bill sous son aspect religieux ; mais moi, comme Canadien-français, j'ai le droit de différer d'opinion avec lui quand il s'agit de discuter le côté national et constitutionnel de la question. Il n'appartient pas à Mgr Langevin de me dicter ses vues et de me dire ce que j'ai à faire sous l'aspect national, politique et constitutionnel du bill.”

Pour compléter les documents de Mgr Lafleche, nous avons le plaisir de lui signaler une troisième proposition, analogue aux premières, émise à Lindsay, Ont., par un bon catholique, M. McHugh, candidat libéral pour South-Victoria contre le major Sam Hughes :

TROISIEME PROPOSITION

“ Je prends pour guide l'Eglise catholique dans tout ce qui touche aux dogmes de la foi et aux matières spirituelles ; mais je n'ai d'excuse à demander à personne pour dire que je ne vais pas plus loin, et que, si un prince étranger ou un prélat voulait mettre la main sur mon pays ou sur ma liberté politique, je me révolterais. Je n'accuse ici personne, mais si un prélat, quel qu'il fût, à quelque pays ou à quelqu'Eglise qu'il appartînt, voulait intervenir dans ma liberté politique, je considérerais cette intervention comme une insulte, et, si c'était nécessaire, pour combattre cette influence, je mettrais l'épée à la main, comme l'a fait mon grand-père dans le temps, et je lutterais pour le drapeau anglais avec tout le dévouement qu'il a montré sur les champs de bataille de l'Espagne.”

Evidemment, tout esprit libéral comprend et apprécie le poids de ces trois propositions, entièrement respectueuses du dogme catholique, conformes aux dictées de la conscience et du devoir religieux, mais revendiquant aussi, fièrement, les droits de l'être créé par Dieu, libre et maître de l'exercice de ses facultés pour le bien commun.

Mais Mgr Lafleche ne le comprend pas ainsi, et c'est d'un grand cri de : *A quatt'*

pattes ! qu'il accueille ces paroles toutes de fraternité, de concorde et de justice.

Voyez ce qu'il dit :

A la première proposition, il répond :

“ Selon eux, les lois divines doivent régler la vie et la conduite des particuliers, mais non celle des Etats ; il est permis dans les choses publiques de s'écartier des ordres de Dieu et de légitimer sans en tenir compte : d'où naît cette conséquence pernicieuse de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

“ Faire de l'homme deux hommes, l'un catholique dans la vie privée, l'autre libéral dans la vie publique, c'est une erreur, une erreur monstrueuse et des plus désastreuses.”

A la deuxième proposition, il répond :

“ Voilà l'Eglise hors de question dans une affaire où sont en jeu les droits même de la conscience. Voici un député qui se dresse en face des évêques et leur dit carrément : Vous dites que le bill est acceptable, moi je dis que non. Qui croire ? Qui a juridiction ici pour parler d'Eglise, c'est-à-dire la hiérarchie. M. le député dit que c'est lui. Eh bien, c'est du libéralisme tout pur, de ce libéralisme qui, sous prétexte qu'une question religieuse touche à la politique par certains côtés, défend à l'autorité religieuse d'intervenir.”

Et voici la condamnation :

L'Eglise ayant recu de Dieu la mission et l'ordre d'apprendre à tous les hommes sans exception à accomplir en toutes choses les volontés divines, les souverains, les hommes d'état, les députés, les gouvernements, les magistrats et, en général, tous ceux qui conduisent les autres, ont pour devoir, et pour premier devoir, de conformer leurs pensées et leurs volontés aux enseignements de l'Eglise dans l'exercice de leur autorité. Sans cela, ils cessent d'être catholiques, au moins par un côté.

“ Voilà la doctrine catholique, et voici l'avertissement qu'en conscience je me crois tenu de vous donner : Dans les circonstances, un catholique ne saurait, sous peine de pécher en matière grave, voter pour le chef du parti qui a formulé aussi public mont une pareille erreur, et les partisans qui l'appuient dans cette erreur, tant qu'ils n'auront pas désavoué publiquement cette erreur.”

Voici où nous en sommes rendus au Ca-